

REÇU 01 JUIN 2007

## CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

REALISE POUR LA VENTE D'UN IMMEUBLE D'HABITATION

(Immeuble construit avant le 1<sup>er</sup> Janvier 1949)

=====

### Propriétaire :

Mr ANDROMAQUE Simon  
136 rue Mon Desert - 54000 NANCY

=====

**APARTEMENT AVEC CAVE N° 1**

**50 RUE DES PONTS DE COMINES**

**4EME ETAGE**

**59000 LILLE**

=====

RHÔNE ALPES  
27, rue de la Villette  
69003 LYON  
Tél. : 04 72 34 09 22  
Fax : 04 72 13 53 33

NORD -  
PAS DE CALAIS  
21, av. Le Corbusier  
59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 20 31 03 72  
Fax : 03 20 31 98 34

78, rue Meaulens  
62000 ARRAS  
Tél. : 03 21 71 27 35  
Fax : 03 21 71 98 15

NORMANDIE  
Péricentre 3  
36 av. de Thiès  
14000 CAEN  
Tél. : 02 31 24 64 36  
Fax : 02 31 24 62 88

PARIS  
ILE DE FRANCE  
8, rue du Fg Poissonnière  
75010 PARIS  
Tél. : 01 40 16 09 99  
Fax : 01 40 16 07 77

BRETAGNE  
2, bd Sébastopol  
35000 RENNES  
Tél. : 02 23 15 05 57  
Fax : 02 99 58 39 29

11, rue Clos du Noyer  
CS 51829  
35418 ST MALO Cedex\*  
Tél. : 02 23 15 05 50  
Fax : 02 99 58 39 29

Pare Pompidou CP 3409  
56034 VANNES cedex  
Tél. : 02 97 54 08 12  
Fax : 02 97 54 09 11

PAYS DE LOIRE  
2 av. des Améthystes  
44338 NANTES cedex 03  
Tél. : 02 40 74 08 80  
Fax : 02 51 72 29 10

**Code Dossier : GL-59000/104865CTH**

**Date du rapport :** 24/05/2007 **Commandé le :** 14/05/2007  
**Date de la visite :** 22/05/2007  
**Demandeur :** Mr ANDROMAQUE Simon - 136 rue Mon Desert - 54000 NANCY

### Parties privatives

**Logement occupé :** NC  
**Présence d'enfants :** NC  
**Vendu vide d'occupants :** NC  
**Vide de meuble :** NON

**CONCLUSIONS : Il a été repéré des unités de diagnostic, contenant du plomb au dessus du seuil réglementaire (voir tableau & recommandations pour le propriétaires)**

*Seul l'intégralité du présent rapport peut être reproduit et engager la responsabilité de la société (Cf. contenu du rapport)*

<b>Nombre total d'unité de diagnostic</b>	<b>49</b>	
<b>Nombre de Classe 0</b>	<b>45</b>	<b>&lt; Seuil</b>
<b>Nombre de Classe 1</b>	<b>0</b>	<b>Non dégradé ou non visible</b>
<b>Nombre de Classe 2</b>	<b>4</b>	<b>Etat d'usage</b>
<b>Nombre de Classe 3</b>	<b>0</b>	<b>Dégradé</b>

### Préconisations :

- « CONTROLE TECHNIQUE HABITAT rappelle au propriétaire l'intérêt de veiller à l'entretien des revêtements recouvrants les unités de diagnostics contenant du plomb afin d'éviter leur dégradation future. » (Voir Notice d'information)

*Identification du propriétaire*

Mr ANDROMAQUE Simon - 136 rue Mon Desert - 54000 NANCY

*Identification de l'organisme*

CONTROLE TECHNIQUE HABITAT SIRET 430 373 076 000 24  
Nom de l'inspecteur : Audrey SAVARY (technicien).  
Assurance : AXA police 2154297004 - Agrément DGSNR : T350295 S2

*Type et n° d'appareil XRF*

Appareil XL de marque NITON : XL309-U2630FR0156  
Date du changement de source : 01/02/07  
Nature radionuclide : Cadium 109  
Activité à la date de chargement de source : 370 MBq

*Objet de la mission*

La société CONTROLE TECHNIQUE HABITAT a été sollicitée pour effectuer un constat de risque d'exposition au plomb. Ce constat comprend l'identification de toute surface comportant un revêtement avec présence de plomb. Dans le cas d'une copropriété, pour exonérer le vendeur du vice caché sur le bien immobilier vendu, il est rappelé : « Article L1334-8 - En tout état de cause, les parties à usage commun d'un immeuble collectif affecté en tout ou partie à l'habitation, construit avant le 1er janvier 1949, devront avoir fait l'objet d'un constat de risque d'exposition au plomb à l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique. ». Le constat de risque d'exposition au plomb doit avoir moins d'un an à la date de signature du compromis s'il conclut à la présence de plomb dans des concentrations supérieures au seuil réglementaire.

*Descriptif et composition du bien*

**Appartement avec cave n° 1 comprenant les locaux suivants : Chambre 1, Chambre 2, Chambre 3, Cuisine, Entrée, Salle de bains, Séjour, WC, Dégagement, Cave.**

*Référence réglementaire*

Articles L.1334-5, L.1334-6, L.1334-7 et L.1334-8 du Code de la Santé Publique – Décret n°2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme et modifiant les articles R.1334-1 à R.1334-13 du code de la santé publique. – Arrêté du 25 avril 2006 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

*Conditions particulières*

Conditions de visite : Le diagnostic est limité aux locaux et aux éléments rendus accessibles lors de la visite.  
Clause de validité : Seul l'intégralité du rapport original peut engager la responsabilité de la société CONTROLE TECHNIQUE HABITAT

*Contenu du rapport*

**PAGES AU TOTAL : 4 pages**

**CONDITIONS D'EXECUTION**

**La mission comprend :**

- le déplacement d'un technicien
  - la visite du site
  - l'établissement de la liste des unités de diagnostic devant faire l'objet des mesures
  - la réalisation des mesures
  - la rédaction d'un rapport de visite
- Les mesures sont réalisées sur les éléments directement accessibles sans démontage à l'aide d'un appareil portatif à fluorescence X de marque NITON de numéro de série XL309-U2630FR0156. Le constat est considéré comme positif pour un élément si l'une des mesures révèle la présence d'un taux de plomb supérieur à 1mg/cm<sup>2</sup>

**Description du rapport**

- La conclusion récapitulative synthétise les résultats de la mission; Elle comprend :
- l'adresse des locaux diagnostiqués
  - la date de la visite et le nom du technicien ayant fait les mesures.
  - la liste des éléments pour lesquels le constat est considéré comme positif.

**Les relevés de mesures comprennent :**

- la dénomination de la pièce
- la dénomination des zones de diagnostic
- la liste des unités de diagnostic
- la concentration en plomb exprimé en mg/cm<sup>2</sup>
- le classement des unités de diagnostic

**Pour les éléments supportant une concentration en plomb supérieure à 1mg/cm<sup>2</sup> :**

- l'état de dégradation (non visible, non dégradé, état d'usage, dégradé).

RHÔNE ALPES

27, rue de la Villette  
69003 LYON  
Tél. : 04 72 34 09 22  
Fax : 04 72 13 53 33

NORD –

PAS DE CALAIS

21, av. Le Corbusier  
59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 20 31 03 72  
Fax : 03 20 31 98 34

78, rue Meaulens

62000 ARRAS  
Tél. : 03 21 71 27 35  
Fax : 03 21 71 98 15

NORMANDIE

Péricentre 3  
36 av. de Thiès  
14000 CAEN  
Tél. : 02 31 24 64 36  
Fax : 02 31 24 62 88

PARIS

ÎLE DE FRANCE

8, rue du Fg Poissonnière  
75010 PARIS  
Tél. : 01 40 16 09 99  
Fax : 01 40 16 07 77

BRETAGNE

2, bd Sébastopol  
35000 RENNES  
Tél. : 02 23 15 05 57  
Fax : 02 99 58 39 29

11, rue Clos du Noyer

CS 51829  
35418 ST MALO Cedex\*  
Tél. : 02 23 15 05 50  
Fax : 02 99 58 39 29

Pare Pompidou CP 3409

56034 VANNES cedex  
Tél. : 02 97 54 08 12  
Fax : 02 97 54 09 11

PAYS DE LOIRE

2 av. des Améthystes  
44338 NANTES cedex 03  
Tél. : 02 40 74 08 80  
Fax : 02 51 72 29 10

**LISTE DES POINTS DE MESURE  
DU PLOMB DANS LES PEINTURES**

Diagnostic du 22/05/2007  
50 rue des Ponts de Comines  
4ème étage  
59000 LILLE

N° de Pt	Local	Zone	U.Diag	Substrat	Revêtement	Mesure	Dégradation	Class	Obs.
1	Calibrage Machine					NA			
2	Test Machine					1,1			
3	Entrée	C	Mur			0		0	
4	Entrée	E	Mur			0,02		0	
5	Entrée	G	Mur			0		0	
6	Entrée	H	Mur			0		0	
7	Chambre 1	A	Mur			0		0	
8	Chambre 1	B	Mur			0,21		0	
9	Chambre 1	C	Mur			0		0	
10	Chambre 1	D	Mur			0		0	
11	Chambre 1		Plinthe			0,04		0	
12	Chambre 1	C	Embrasure de Fenêtre			0		0	
13	Salle de Bains	A	Embrasure de porte			0,16		0	
14	Salle de Bains	B	Mur			12,38	Etat d'usage	2	
15	Salle de Bains	C	Mur			14,43	Etat d'usage	2	
16	Salle de Bains	C	Embrasure de Fenêtre			0,32		0	
17	Salle de Bains	C	Fenêtre			0,01		0	
18	Salle de Bains		Plinthe			0,07		0	
19	W.C.	B	Mur			0,24		0	
20	W.C.	C	Mur			0,12		0	
21	W.C.	D	Mur			0,15		0	
22	Dégagement	A	Mur			7,63	Etat d'usage	2	
23	Dégagement	B	Mur			0		0	
24	Dégagement	C	Mur			0		0	
25	Dégagement		Plinthe			0,03		0	
26	Cuisine	A	Mur			0,05		0	
27	Cuisine	B	Mur			0,03		0	
28	Cuisine	C	Mur			0,03		0	
29	Cuisine	D	Mur			0,11		0	
30	Cuisine	E	Mur			0,04		0	
31	Cuisine	F	Mur			0,06		0	
32	Chambre 2	A	Mur			0		0	
33	Chambre 2	B	Mur			0		0	
34	Chambre 2	C	Mur			0,29		0	
35	Chambre 2	D	Mur			0,02		0	
36	Chambre 2	E	Mur			0,06		0	
37	Chambre 2	F	Mur			0,03		0	
38	Chambre 2		Plinthe			0,11		0	
39	Chambre 3	A	Mur			0,41		0	
40	Chambre 3	B	Mur			0		0	
41	Chambre 3	C	Mur			0		0	
42	Chambre 3	D	Mur			0		0	
43	Chambre 3		Plinthe			0		0	
44	Chambre 3	C	Embrasure de Fenêtre			0,04		0	
45	Séjour	A	Mur			0		0	
46	Séjour	B	Mur			0		0	
47	Séjour	D	Mur			0		0	
48	Séjour	E	Mur			8,72	Etat d'usage	2	
49	Séjour	F	Mur			0,01		0	
50	Séjour	G	Mur			0		0	
51	Séjour	C	Embrasure de Fenêtre			0,08		0	

**Observations**

CAVE : Pièce non peinte

**RHÔNE ALPES**

27 rue de la Villette  
69003 LYON  
Tél.: 0472340922  
Fax: 0472135333

**NORD -  
PAS DE CALAIS**

21 av. Le Corbusier  
59042 LILLE cdx  
Tél.: 0320310372  
Fax: 0320319834

78 rue Meaulens  
62000 ARRAS  
Tél.: 0321712735  
Fax: 0321719815

**NORMANDIE**

Péricentre 3  
26 av. de Thiès  
14000 CAEN  
Tél.: 0231246436  
Fax: 0231246288

**PARIS  
ILE DE FRANCE**

8 rue Fg Poissonnière  
75010 PARIS  
Tél.: 0140160999  
Fax: 0140160777

**BRETAGNE**

2 Bd Sébastopol  
35000 RENNES  
Tél.: 0223150557  
Fax: 0299583929

11; rue Clos du Noyer  
CS 51829  
35418 ST-MALO cdx\*  
Tél.: 0223150550  
Fax: 0299583929

Parc Pompidou CP 3409  
56034 VANNES cdx  
Tél.: 0297540812  
Fax: 0297540911

**PAYS DE LOIRE**

2 av. des Améthystes  
44338 NANTES cdx 03  
Tél.: 0240740880  
Fax: 0251722910

**CONCLUSIONS RECAPITULATIVES ET  
NOTES D'INFORMATION**

La société **CONTROLE TECHNIQUE HABITAT**  
a été sollicitée pour procéder à l'identification de toute surface  
comportant un revêtement avec présence de plomb  
sur le site désigné ci-dessous :

**Appartement avec cave n° 1 : 50 rue des Ponts de Comines - 4ème étage - 59000 LILLE**  
**N° de lot ou section cadastrale : NC** **Lots annexes : Néant**

Le constat a été réalisé le **22/05/2007** par **Audrey SAVARY (technicien)** conformément à la réglementation relative à la lutte contre le saturnisme. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un appareil portatif à fluorescence X de marque NITON de numéro de série **XL309-U2630FR0156**.

==--==--==--==--==

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

**Les effets du plomb sur la santé**

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

**Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb**

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation. Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

**Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :**

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets

**En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions**

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en oeuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

**Si vous êtes enceinte :**

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Lille, le 24/05/2007

Contrôle Technique Habitat

La Conseillère Commerciale  
Ludivine LEPLANOIS

Le Technicien  
Audrey SAVARY (technicien)

Le Technicien Superviseur  
Cyrille Gabillard

**RHÔNE ALPES**

27 rue de la Villette  
69003 LYON  
Tél.: 0472340922  
Fax: 0472135333

**NORD -  
PAS DE CALAIS**

21 av. Le Corbusier  
59042 LILLE cdx  
Tél.: 0320310372  
Fax: 0320319834

78 rue Meaulens  
62000 ARRAS  
Tél.: 0321712735  
Fax: 0321719815

**NORMANDIE**

Péricentre 3  
26 av. de Thiès  
14000 CAEN  
Tél.: 0231246436  
Fax: 0231246288

**PARIS  
ILE DE FRANCE**

8 rue Fg Poissonnière  
75010 PARIS  
Tél.: 0140160999  
Fax: 0140160777

**BRETAGNE**

2 Bd Sébastopol  
35000 RENNES  
Tél.: 0223150557  
Fax: 0299583929

11, rue Clos du Noyer  
CS 51829  
35418 ST-MALO cdx\*  
Tél.: 0223150550  
Fax: 0299583929

Parc Pompidou CP 3409  
56034 VANNES cdx  
Tél.: 0297540812  
Fax: 0297540911

**PAYS DE LOIRE**

2 av. des Améthystes  
44338 NANTES cdx 03  
Tél.: 0240740880  
Fax: 0251722910

## SCHEMA NON COTE ET NON STRUCTUREL\*

Appartement avec cave n° 1  
50 rue des Ponts de Comines  
4ème étage  
59000 LILLE

Lot n° ou section cadastrale : NC  
Lots annexes : Néant  
Date de la visite : 22/05/2007

RHÔNE ALPES  
27, rue de la Villette  
69003 LYON  
Tél. : 04 72 34 09 22  
Fax : 04 72 13 53 33

NORD –  
PAS DE CALAIS  
21, av. Le Corbusier  
59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 20 31 03 72  
Fax : 03 20 31 98 34

78, rue Meaulens  
62000 ARRAS  
Tél. : 03 21 71 27 35  
Fax : 03 21 71 98 15

NORMANDIE  
Péricentre 3  
36 av. de Thiès  
14000 CAEN  
Tél. : 02 31 24 64 36  
Fax : 02 31 24 62 88

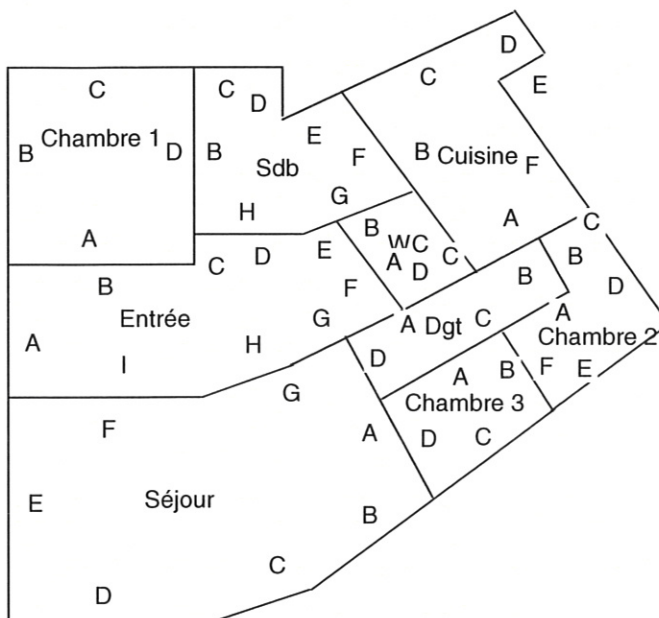
PARIS  
ÎLE DE FRANCE  
8, rue du Fg Poissonnière  
75010 PARIS  
Tél. : 01 40 16 09 99  
Fax : 01 40 16 07 77

BRETAGNE  
2, bd Sébastopol  
35000 RENNES  
Tél. : 02 23 15 05 57  
Fax : 02 99 58 39 29

11, rue Clos du Noyer  
CS 51829  
35418 ST MALO Cedex\*  
Tél. : 02 23 15 05 50  
Fax : 02 99 58 39 29

Pare Pompidou CP 3409  
56034 VANNES cedex  
Tél. : 02 97 54 08 12  
Fax : 02 97 54 09 11

PAYS DE LOIRE  
2 av. des Améthystes  
44338 NANTES cedex 03  
Tél. : 02 40 74 08 80  
Fax : 02 51 72 29 10



Cave n° 1

\* Ce schéma non coté et non contractuel a pour unique utilité d'aider à la compréhension du repérage. Il n'y a aucune indication structurelle du bâtiment visité.